

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 13 septembre 2007 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne - Loire

NOR : SJSP0765990A

La ministre de la santé, de la jeunesse et des sports,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1224-1 et suivants et R. 1224-1 et suivants ;

Vu l'avis de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Auvergne du 20 octobre 2006 ;

Vu l'avis de l'agence régionale d'hospitalisation de Rhône-Alpes du 17 novembre 2006,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le ressort du schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Loire comprend les départements de la région Auvergne et le département de la Loire.

Art. 2. – Sont arrêtées les activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation ainsi que la liste des dépôts de sang accompagnée de leur localisation et des modifications prévues pendant la durée du présent schéma, annexées au présent arrêté.

Art. 3. – L'arrêté du 17 avril 2006 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Loire est abrogé.

Art. 4. – Le directeur général de la santé, le directeur de l'hospitalisation et des soins et le président de l'Etablissement français du sang sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 septembre 2007.

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

A N N E X E

1. Activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation :

TYPE D'ACTIVITÉ	LOCALISATION	ÉVOLUTIONS
Plateaux techniques de préparation.	1. Saint-Etienne-Bellevue.	
Plateaux techniques de qualification.	1. Saint-Etienne-Bellevue.	
Site de collecte fixe.	1. Aurillac. 2. Clermont-Ferrand. 3. Le Puy-en-Velay. 4. Montluçon. 5. Moulins. 6. Roanne. 7. Saint-Etienne-Bellevue. 8. Saint-Etienne Nord Saint-Priest-en-Jarez. 9. Vichy.	Fermeture en 2007 et remplacement par des collectes mobiles.
Site de distribution - délivrance.	1. Aurillac. 2. Clermont-Ferrand. 3. Le Puy-en-Velay. 4. Montluçon.	

TYPE D'ACTIVITÉ	LOCALISATION	ÉVOLUTIONS
	5. Moulins. 6. Roanne. 7. Saint-Etienne-Bellevue. 8. Saint-Etienne Nord Saint-Priest-en-Jarez. 9. Vichy.	Fermeture de l'activité de délivrance après transfert sur Saint-Priest-en-Jarez des activités MCO du CHU Bellevue au cours du présent schéma. Fermeture en 2007.
Site réalisant l'immuno-hématologie.	1. Aurillac. 2. Clermont-Ferrand. 3. Le Puy-en-Velay. 4. Moulins. 5. Roanne. 6. Saint-Etienne-Bellevue. 7. Saint-Etienne Nord Saint-Priest-en-Jarez.	Réflexion sur l'ouverture d'une activité d'immunohématologie sur le site par transfert à partir du CH Henri Mondor d'Aurillac vers l'EFS. Réflexion sur la fermeture de l'activité d'immuno-hématologie après transfert sur Saint-Priest-en-Jarez des activités MCO du CHU Bellevue au cours du présent schéma.

2. Liste des dépôts de sang accompagnée de leur localisation et des modifications prévues pendant la durée du présent schéma :

DÉPARTEMENT	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION	TYPE DE DÉPÔT	ÉVOLUTIONS
3	CH de Montluçon.	Montluçon.	Dépôt d'urgence	
3	CH de Vichy.	Vichy.	Dépôt d'urgence	Projet de transformation en dépôt de délivrance lors de la fermeture du site de distribution de l'EFS prévue en 2007.
3	Clinique La Pergola.	Vichy.		Projet de création d'un dépôt relais + dépôt d'urgence ou d'un dépôt d'urgence lors de la fermeture du site de distribution de l'EFS prévue en 2007.
3	CH de Moulins.	Moulins.	Dépôt d'urgence	
15	CH d'Aurillac.	Aurillac.	Dépôt d'urgence	
15	CH de Mauriac.	Mauriac.	Dépôt d'urgence	
15	Clinique Haut Cantal Riom-ès-montagnes.	Riom-ès-Montagnes.	Dépôt d'urgence	Proposition de fermeture du dépôt, la clinique n'ayant plus d'activité chirurgicale.
15	CH de Saint-Flour.	Saint-Flour.	Dépôt de délivrance	
42	CH de Feurs.	Feurs.	Dépôt de délivrance	
42	CH de Firminy.	Firminy.	Dépôt de délivrance	
42	CH de Montbrison.	Montbrison.	Dépôt de délivrance	
42	Clinique nouvelle du Forez.	Montbrison.	Dépôt d'urgence	

DÉPARTEMENT	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION	TYPE DE DÉPÔT	ÉVOLUTIONS
42	CH du Pays de Gier.	Saint-Chamond.	Dépôt d'urgence	
42	Clinique mutualiste de Saint-Etienne.	Saint-Etienne.		Création d'un dépôt relais + dépôt d'urgence au cours du présent schéma.
42	C H P L (C e n t r e d e l'hospitalisation privée de la Loire).	Saint-Etienne.		Création d'un dépôt relais + dépôt d'urgence au cours du présent schéma.
43	CH et Clinique du pôle de santé Brivadois.	Brioude.	Dépôt de délivrance	Le dépôt antérieurement localisé à la clinique Saint-Dominique se repositionne sur le pôle de santé de Brioude.
63	CH d'Ambert.	Ambert.	Dépôt de délivrance	Projet de transformation en DUV en raison du transfert de la maternité à Thiers.
63	CH et Clinique du pôle de santé Issoirien.	Issoire.	Dépôt de délivrance	Le dépôt antérieurement localisé sur le centre hospitalier d'Issoire reste sur le pôle de santé d'Issoire.
63	CH de Thiers.	Thiers.	Dépôt de délivrance	
63	CH de Riom.	Riom.	Dépôt d'urgence	
63	CHRU hôtel-Dieu.	Clermont-Ferrand	Dépôt relais + dépôt d'urgence	